

La maison des arts et de la culture « André Malraux » de Créteil et du Val-de-Marne (Val-de-Marne)

Exercices 2019 et suivants

« Scène nationale » est un label créé en 1991, attribué par l'État à des structures dont l'objet est de contribuer à la décentralisation théâtrale et de participer au développement culturel sur un territoire. En 2024, il existe 78 scènes nationales en France, dont neuf en Île-de-France.

Dans le cadre d'une enquête régionale, la chambre régionale des comptes d'Île-de-France a contrôlé les comptes et la gestion des neuf scènes franciliennes dont la scène nationale de Créteil portée par **la maison des arts et de la culture (MAC) « André Malraux »**.

Équipement culturel pluridisciplinaire géré par une association, la MAC a été inaugurée en 1975 et labellisée scène nationale depuis 1991.

Les principaux constats de la chambre

- Un projet artistique et culturel ambitieux qui a permis à l'association de mener des actions couvrant l'ensemble des engagements au titre du label de scène nationale (engagements artistique, citoyen, culturel et territorial et soutien aux artistes)
- Au regard des objectifs artistiques et culturels fixés par la MAC et ses partenaires publics, des résultats toutefois contrastés, avec une partie seulement des objectifs atteints
- Une connaissance insuffisamment fine du public et de sa satisfaction
- Une activité fortement impactée par la crise sanitaire, non rétablie par la suite avec un nombre de spectateurs en 2023 inférieur de 25 % à celui de 2019
- Mettre à jour plusieurs documents cadres qui régissent le fonctionnement interne de l'association à et fiabiliser les données concernant ses effectifs
- Une situation financière qui ne présente pas d'alerte particulière

Les principales recommandations de la chambre

- Elaborer une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs avec l'État et, autant que possible, les collectivités locales finançant l'activité de l'association
- Respecter le cadre juridique de la commande publique
- Se doter des outils permettant de connaître le public et sa satisfaction

Chiffres clés

En €	2019	2023
Part des subventions de fonctionnement dans les recettes (en %)*	75	80
Coût moyen du spectateur (hors événements extérieurs, en €), au regard :		
<i>De la masse salariale</i>	34,19	45,17
<i>Des charges d'exploitation hors TOM</i>	36,22	44,65
Coût moyen de l'utilisateur** (en €), au regard :		
<i>De la masse salariale</i>	31,93	38,31
<i>Des charges d'exploitation totales</i>	65,33	77,47
Taux de fréquentation, tous spectacles confondus - (en %)**	85	68
Coût moyen des aides à la création par artiste en résidence****	18 480	12 953

* L'année 2019 était une année de tournée, les recettes propres sont donc plus importantes.

** Les usagers comprennent les spectateurs, y compris sur les événements extérieurs (5 000 personnes en 2023), mais aussi les bénéficiaires d'actions culturelles (4 200 personnes en 2023) et les visiteurs d'exposition (1 500 personnes en 2023).

*** Les saisons se déroulent de septembre à mai et connaissent parfois de grandes disparités entre les fréquentations du premier et du second semestre. Le taux de fréquentation est de 68 % entre janvier et juin 2019 et de 76 % entre septembre et décembre 2019. Il est de 66 % entre janvier et juin 2023 et de 71 % entre septembre et décembre 2023.

**** Calculé en ajoutant les apports en coproduction à la fois en numéraires et en personnel, puis en divisant par le nombre de compagnies soutenues.

Source : CRC Île-de-France d'après les données fournies par l'association.

Lire le rapport : <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2025-09/IDR2025-25.pdf>